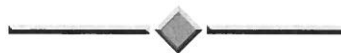


**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 14 mars 2016

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 23
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 11
- AYANT DONNE POUVOIR : 7

Le Lundi 21 mars 2016 à 18h00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Les Chapelles, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Louis GARNIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Sééz)
Madame Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES : Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Messieurs Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD), Patrick MARTIN, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Jean-Pierre MOREL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Eric MINORET, Olivier PETIT (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Michel GIRAUDY).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Luc CRETIER

N°2016-25 TRANSPORT SOCIAL ACCOMPAGNE

Un transport social accompagné a été mis en place depuis 3 ans avec le concours d'un bénévole qui, en raison de son âge, ne souhaite plus poursuivre sa mission en relation avec le service Etoile.

En vue de stabiliser le fonctionnement de ce service, qui utilise comme véhicule le bus adapté de 9 places, propriété de la Communauté de communes, et qui concerne 16 personnes pour 95 sorties annuelles en 2015, un recrutement d'un accompagnateur a été lancé, chargé d'assister les bénéficiaires, personnes âgées ou handicapées, isolées et à faibles revenus, recensées par le service Etoile, pour faire leurs courses (magasins alimentaires, épiceries sociales), chaque vendredi.

A terme, le développement de ce service est envisagé pour les transports pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou paramédicaux et pour un public identique.

En conséquence, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **VALIDER** les objectifs de ce transport décrit ci-dessus visant à combattre l'isolement social ;
- **PRECISER** qu'une participation symbolique annuelle aux frais de 20 € sera demandée aux bénéficiaires de ce service ;
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-président délégué à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette initiative à caractère strictement social.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELDARD**

